

Soirée du mardi 6 octobre 2015 Le désir de contrôle. Des analystes parlent de leur contrôle

On a ri, on a réfléchi, on a contredit, on a soutenu, on a laissé des questions ouvertes, lors de la dernière soirée de la commission de la garantie où des analystes membres de l'École (AME) ont partagé les trouvailles et les vicissitudes de leur contrôle avec un auditoire bien réveillé et venu nombreux. Le style laboratoire initié par la présidente, Patricia Bosquin-Caroz, son orientation exigeante, la prestesse des échanges a donné une impulsion prometteuse à la discussion l'inscrivant dans un *work in progress* que les membres de la commission sont déjà décidés à poursuivre.

La question de chaque intervenante était bien articulée permettant qu'émerge une question d'École : Parler « à-propos » d'un autre que soi à un analyste qu'on a choisi comme contrôleur produit des effets de formation que la commission de la garantie a à recueillir et à remettre au travail. Que ce soit sur le mode de l'association libre, Jacques-Alain Miller l'avait souligné, implique, pour l'analyste en contrôle, à la fois de donner tout son poids de « pari sur la contingence » contenu dans cet « à-propos » et de l'articuler à des nécessités exigeantes : se détacher de l'association libre de l'analysant, de s'éveiller aux signifiants de la demande, de s'ouvrir à cette autre lecture que les interventions du contrôleur convoquent. Marga Auré a témoigné de cette nécessité qui ne va pas sans un certain apprentissage qu'il ne faut pas négliger. Hebe Tizio disait joliment au Congrès de l'AMP à Bruxelles en 2002 : « il faut parfois un rhinocéros pour trouver de nouveaux tournants ». Il faut donc du temps pour que l'analyste contrôlant sorte de son aveuglement et

trouve la voie du symptôme, de son serrage, de sa sinthomatisation. À chaque analyste son trajet, son usage du contrôle, sa nécessité. Celle de Délia Steinmann par exemple qui, s'apercevant à grand frais que le recours au savoir universitaire ne traite pas les restes symptomatiques de l'analyste, s'est adressée cette fois au contrôleur dont elle savait pouvoir attendre de lui qu'il remette en jeu de la bonne façon la confrontation des corps que seul le désir de l'analyste peut régler. Quant à Monique Amirault, après l'analyse, elle se sert du contrôle pour traiter « le bavardage » de ses restes symptomatiques et c'est convaincant : consentant dans un cas à délaisser, pas sans difficultés, ses préjugés issus de ses acquis ; dans deux autres cas à faire valoir que l'analyste ne dispose que du « devoir de bien dire » face à l'impossible s'il ne veut pas tomber dans l'impuissance.

On aura appris que la voie de l'analyse et la voie du contrôle sont proches puisqu'elles prennent chacune leur départ dans l'association libre obéissant en cela à une même logique qui articule contingence et nécessité, mais en vérité ces deux voies diffèrent l'une de l'autre dans leurs finalités c'est-à-dire quant à l'usage éthique que fait le praticien de cette articulation logique dans l'abord du réel. En ce sens, la mutation de l'écoute à obtenir du contrôle est proche mais diffère de la mutation subjective à obtenir de l'analyse.

Ce 16 octobre 2015.